



Offre d'emploi

CAPITAINE DE LA NAVETTE FLUVIALE

SAISONNIER SUR HORAIRE VARIABLE

21 mai 2021 au 11 octobre 2021

Vous avez une passion pour la navigation? Vous possédez une bonne dextérité manuelle et aimez travailler à l'extérieur ? Ce défi est pour vous! Bienvenue aux retraités(ées) !

Description sommaire du poste

Sous la supervision de la technicienne en loisirs, en son absence, de la responsable au service des loisirs, le capitaine de la navette fluviale assure le lien inter-rives du quai municipal dans le noyau villageois de Les Cèdres au quai de l'Île-aux-Vaches situé à Salaberry-de-Valleyfield. Il est responsable du pilotage de la navette fluviale dans des conditions sécuritaires, du suivi sur l'entretien et de la sécurité de la navette fluviale et de ses passagers. Il voit aux opérations de la navette selon le calendrier prédéterminé. De plus, le capitaine de la navette fluviale doit se conformer en tout temps aux normes applicables, aux procédures de travail et de sécurité en vigueur de la Municipalité. Occasionnellement, l'employé effectue des excursions spéciales à la demande de la Municipalité. Enfin, il effectue toute autre tâche connexe pouvant relever de cet emploi.

Exigences et habiletés

- Détenir un permis de conducteur de petit bâtiment et/ou de sécurité de base des petits bâtiments de navigation intérieure autres que les embarcations de plaisance un atout **(la Municipalité offre ces deux cours à ceux qui ne possèdent pas ces permis)**;
- Détenir une carte de secourisme réanimation cardio-respiratoire DEA un atout;
- Posséder une bonne dextérité manuelle;
- Être en bonne condition physique et capable de travailler dans des conditions climatiques difficiles;
- Être respectueux envers la clientèle et envers les lois et règlements régissant les opérations de la navette fluviale;

Municipalité des Cèdres



- Orientation vers la clientèle interne et externe;
- Savoir travailler en équipe;
- Propension à la santé et sécurité au travail;
- Être autonome, ponctuel et avoir de la rigueur.

Rémunération et conditions

Salaire : à discuter selon l'expérience

Horaire d'été selon la température

Heure de travail moyen de 30 à 40 heures / semaine

Samedi, dimanche et jours fériés du 21 mai au 11 octobre 2021

Incluant les jeudis et vendredis à partir de la première fin de semaine de juillet jusqu'à la fête du travail (incluant les mercredis pour les excursions)

Toute personne intéressée doit acheminer son curriculum vitae avec la mention « **Nom _ capitaine de la navette fluviale** » et ce, au plus tard à 16 h 30, le vendredi **26 février 2021** à l'adresse courriel suivante : rh@ville.lescedres.qc.ca.

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt et veuillez noter que seules les candidatures retenues seront contactées.